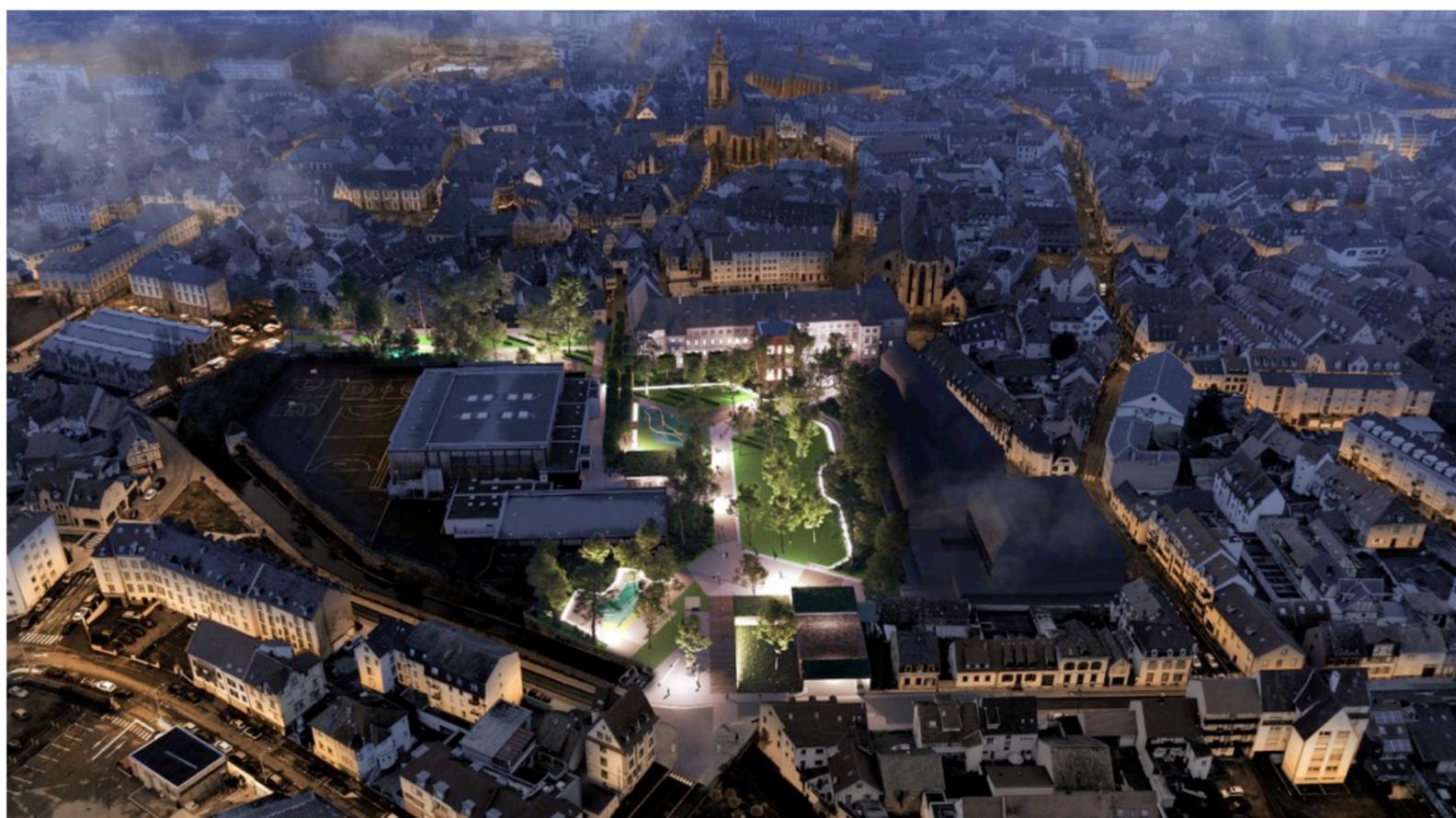


Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte

Dossier de presse du 9 février 2018



Contact presse :

Virginie Nguyen
+33 (0)3 89 20 67 53
contact@colmar.fr

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE LA MONTAGNE VERTE, CONSTRUCTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN

Dans le souci permanent **d'améliorer la vie des Colmariennes et des Colmariens** et l'accueil des visiteurs et des touristes, La Ville de Colmar a mis en œuvre depuis de nombreuses années une **stratégie de développement de la circulation, de l'accès et du stationnement au centre ville**.

La Ville poursuit ainsi la politique de valorisation du centre ancien et plus précisément le **renouvellement du quartier dit de la Montagne verte**. En effet, en moins de dix années, c'est tour à tour :

- les halles qui ont retrouvé leur fonction de marché quotidien,
- les rues attenantes au marché couvert qui ont été réaménagées,
- l'ancien hôpital, devenu pôle média-culture Edmond Gerrer,
- la place du 2 février transformée en 2012, devenue un lieu de vie pour les Colmariens,
- le gymnase de la Montagne verte qui a fait « peau neuve »,
- la construction du parc de stationnement Saint Josse et la création du square,
- les travaux de la rocade verte, qui allient sécurité et mise en valeur du site.

Il convient désormais d'achever cette transformation du quartier par le réaménagement de l'espace public.

Par délibération du 26 juin 2017, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'aménagement de l'espace de la Montagne verte et la construction d'un parc de stationnement souterrain, ainsi que pour le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre. 26 équipes de maîtrise d'œuvre ont soumissionné ; le jury, présidé par Monsieur Hemedinger, 1^{er} Adjoint, a retenu 3 candidats le 17 octobre : les équipes Garcia-Diaz, Rey Luquet et AEA.

A la suite de la remise de leur projet, le jury a proposé un lauréat à une quasi unanimité (une abstention). Retenue par la Ville, l'équipe est composée de AEA Architecte mandataire, Jean-Luc Isner, architecte du patrimoine, Acte 2 paysage, architecte paysagiste, Serue Ingénierie, bureau d'étude technique, Venatech, ingénierie acoustique et Alpha Process, économiste de la construction.

Le projet de la Montagne verte est particulièrement ambitieux, tant en termes d'emprise qu'en termes de défis paysagers et techniques. Il s'agit ici de concilier la construction d'un parking souterrain de plus de 600 places et de créer un nouvel espace paysager. Le parking complète l'offre de places de stationnement aux portes du centre-ville permettant un accès aisé à celui-ci. Le parc offrira quant à lui aux habitants et aux visiteurs un nouveau « poumon vert » en continuité de la coulée verte existante.

Le programme prévoyait de 600 à 800 places (435 places actuellement pour la place de la Montagne verte et 102 pour la place de la cathédrale, qui sera à terme vidée de son stationnement). L'équipe retenue en a proposé 710 avec un budget, après négociation, fixé à 21,08 millions d'euros HT. L'enveloppe allouée au seul parking étant de 17 873 325 € HT, soit 25 173,70 € HT par place, y compris frais de maîtrise d'œuvre, quand la moyenne nationale sur ce type d'équipement avoisine les 30 000 € HT par place.

La construction du parking permettra la signature de concessions dans un parc public pour répondre aux besoins en stationnement des projets situés en site patrimonial remarquable (ex secteur sauvegardé). Les projets de rénovation et/ou de changement de destination d'immeubles en centre ville en seront grandement facilités. Le centre ville pourra donc accueillir de nouveaux habitants et notamment des familles.

Il convient de noter qu'un décret publié fin 2017 a modifié la réglementation sur la protection incendie imposant alors un système de « sprinklage » évalué à 1,2 millions d'euros € HT, et intégré dans l'enveloppe précitée.

Les motos et véhicules électriques auront également leur place dans cet ouvrage, de même que les utilitaires, permettant ainsi de proposer une offre pour les artisans réalisant des chantiers au centre ville, mais aussi pour les mini-bus pour certains utilisateurs du gymnase.

Le projet fait également la part belle aux déplacements doux notamment sur la question du stationnement cycles en proposant des aires de stationnement en surface et en souterrain.

Il faut noter de plus que le projet a été pensé dans le respect de l'histoire et du patrimoine du site par la mise en valeur d'éléments des remparts historiques mis au jour dans le cadre des récentes campagnes de fouilles archéologiques.

Enfin, il convient de signaler que ce projet s'intègre parfaitement dans le plan « Cœur de Ville », en faveur des villes moyennes, confirmé par M. le Premier Ministre lors de la récente conférence des territoires, et qui reprend les grandes lignes des propositions adressées par le Monsieur le Maire de Colmar en août dernier par courrier adressé à ce même Premier Ministre.

PRESENTATION DU PROJET

La proposition retenue permet de créer un urbanisme paysager fait de courbes douces, ce qui permettra d'intégrer les éléments à venir et d'organiser des circulations fluides et des continuités végétales entre la trame verte de la Lauch et le centre ancien par les rues de la Montagne verte, du Chasseur et de la Cigogne.

La trame circulatoire du parc se détache ainsi des contingences du parking et détermine des surfaces diverses à même de recevoir des activités ouvertes et variées. Les émergences du parking sont l'opportunité d'ancrer ces activités dans cet espace.

Cette nouvelle organisation intègre et valorise les accès respectifs du pôle média-culture Edmond Gerrer et du centre sportif depuis le parc et marque l'entrée vers le centre historique. Le paysage complet est pensé dans son environnement global, afin de créer une continuité entre les places, les parcs, les chemins, etc.

Matériaux

Les cheminements sont par exemple réalisés en béton sablé dans la continuité du traitement en béton désactivé de la place du 2 février. Les entrées du parc franchissant la Lauch restent dans l'esprit de l'aménagement réalisé récemment le long de la rue Schwendi.

Les accroches au parc depuis les rues de la Cigogne, du Chasseur et de l'Est sont réalisées en pavés de porphyre.

La place basse du parvis de la médiathèque est revêtue d'un pavage en queue de paon dans la continuité de la rue du Chasseur.

Le parvis du centre sportif s'identifie par son calepinage spécifique en béton teinté.

Végétation

Le paysage s'inscrit dans la continuité végétale préexistante au Sud en proposant le déploiement de la couverture végétale arborée sur la totalité du parc. La composition découvre des vues lointaines dans l'axe des rues du centre historique, et détermine des cadrages sur le paysage ou le patrimoine (façade monumentale de la médiathèque).

La création du parc constitue l'opportunité de doter l'aménagement d'une forte diversité végétale pour un cœur de ville. Le projet travaille la transition en limite du parc en proposant de constituer des massifs arbustifs périphériques.

Les épaisseurs importantes de terre végétale, jusqu'à 1,5m, sont gérées par des banquettes et permettent la plantation de sujets à grand développement sans avoir recours à des fosses de plantation contraignantes en sous sol.

L'implantation d'espèces à caractère naturel pour les arbres et arbustes sera favorisée. Quelques espèces botaniques compléteront la liste des végétaux pour leur propriété mellifère et la diversité végétale du projet. Les arbres tiges en port libre sont disposés sur la totalité du site. L'implantation d'essences présentant une ombre légère compte tenu de l'importance des plantations d'arbres de haut jet sera aussi priorisée. Des arbres tiges palissés composés de tilleuls à petite feuille (*Tilia cordata*) sont disposés aux abords de la médiathèque et le long de l'allée du centre sportif. Des pins sylvestres sont disposés sur l'esplanade à proximité de la médiathèque. L'apport de végétaux persistants participe à l'ambiance hivernale du parc. Les pins contrastent par rapport aux variations printanières et automnales des arbres caducs.

Espaces de jeux

Trois espaces de jeux destinés aux enfants sont aménagés ainsi qu'un secteur dédié aux jeux de pétanque sous les frondaisons de la montagne verte.

Mise en valeur des fortifications

La construction du futur parking de la Montagne Verte est également l'occasion de mettre en valeur une portion du mur d'enceinte de Specklin, un des grands spécialistes reconnus de la fortification du 16ème siècle en Europe. Le mur d'enceinte le plus spectaculaire, parallèle à la rue de l'Est, dont le soubassement à bossages est particulièrement impressionnant, sera particulièrement valorisé.

Il marquera symboliquement l'entrée du parc et au-delà celle du centre historique traité comme un véritable seuil franchi avec légèreté par une passerelle métallique revêtue de bois. La douve est également reconstituée, affirmant la notion de passage et de franchissement.

Parking

Attenantes, les rampes d'entrée et de sortie du parking sont à la fois protégées et dissimulées derrière un volume revêtu d'un matériau teinte bronze prépatiné qui participe au cadrage de l'entrée du parc. En surface, la présence du parking se veut à la fois discrète mais lisible.

Le bronze prépatiné constitue le matériau unique proposé pour les façades et les éléments de serrurerie. Intemporel et traditionnel, noble, élégant et pérenne, il accompagne une écriture discrète qui exprime avec simplicité des éléments architecturaux dont la qualité s'appuie sur une grande valeur d'usage associée à un traitement sans concession du détail et des assemblages.

Le parking est organisé sur 3 niveaux en sous-sol pour un total de 710 places. Il s'agit de la configuration la plus économique face aux difficultés techniques, et donc au coût plus élevé qu'induirait la création d'un quatrième sous-sol (poussée de la nappe).

La configuration des rampes (superposition des sens) permet une grande fluidité, gage de bon fonctionnement et de sécurité pour les usagers.

Les rampes droites sont toujours plébiscitées face aux rampes hélicoïdales consommatrices d'espace et sources d'appréhension pour bien des conducteurs. L'absence de foisonnement entre circulations verticales et desserte de stationnement assure également un grand confort d'usage et contribue à la fluidité et à la sécurité du trafic. L'organisation en boucle extérieure pour chacun des plateaux s'inscrit dans cette distinction entre circulation et espace de manoeuvre et évite tout conflit.

En surface, le positionnement des accès et leur traitement prennent en compte les exigences du programme et du contexte urbain.

L'accès principal rue du Chasseur est positionné au plus proche du plateau piéton et commerçant du centre ville. Il regroupe l'ensemble des fonctionnalités demandées et notamment le positionnement du local gardien. Un accès direct personne à mobilité réduite (PMR) au PMC Edmond Gerrer est proposé depuis le niveau N-1.

Le second accès est implanté à proximité immédiate du centre sportif identifié comme équipement structurant du site. Une réservation est préservée au niveau -1 pour l'accès au futur hôtel.

Compte tenu de la nature du sous-sol, c'est la réalisation de parois moulées qui est retenue. C'est une technique de soutènement très courante ne créant pas de vibrations risquant d'apporter une gêne aux avoisinants. Les dalles portent sur 16,80m sans poteaux intermédiaires et reposent sur des voiles béton ajourés évitant toute retombée de poutre et préservant ainsi des sous-faces de dalles lisses et libres pour un éclairage efficace et uniforme.

Conformément à la réglementation en vigueur l'ensemble du parking sera « sprincklé ».

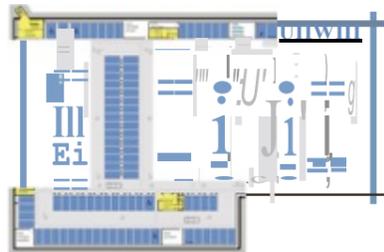
Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte



Plan masse 1/750e



Plan du niveau souterrain N-1 1/750e
N-3 1/750e



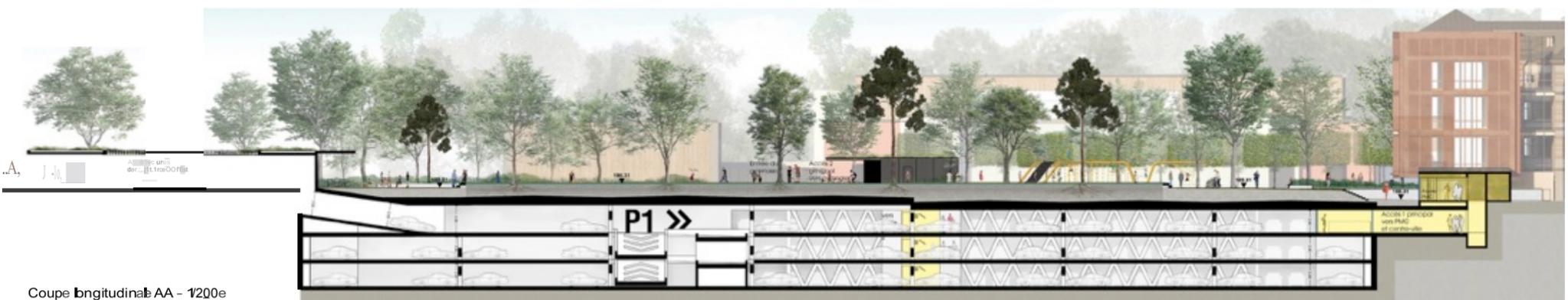
Plan du niveau souterrain N-2 1/750e



Plan du niveau souterrain



Coupe transversale BB - 1/200e



Coupe longitudinale AA - 1/200e



Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte



Plan masse général 1/500e



Le parc, un lieu de passage



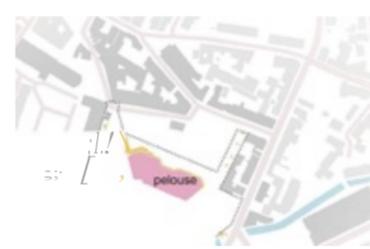
Le parc, un lieu de convergence



Les circulations



Les accès au parking



Les lieux de détente et loisirs



Stratégie végétale : d'un bosquet existant à un parc arboré



Répartition des arbres existants et arbres projetés



Typologies végétales

Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte



L'entrée du parc depuis la rue de l'Est



Ambiance nocturne

Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte



La découverte du parc vers la rue de la Montagne Verte



Perspective intérieure du parking

Aménagement d'un parc public et d'un parking souterrain Place de la Montagne Verte



Ambiance de l'esplanade vers la rue du Chasseur



Entrée du parc par la rue du Chasseur